



Mouvement associatif Hauts-de-France
8 rue Baptiste Monnoyer
59000 Lille

Monsieur Christian POIRET
Président du Conseil départemental du Nord
Hôtel du Département
51 Rue Gustave Delory
51047 Lille Cedex

Mercredi 29 janvier 2025 à Lille

Objet : Alerte sur la réduction du financement de la prévention spécialisée dans le Nord

Monsieur le Président,

Par la présente, le Mouvement associatif des Hauts-de-France souhaite vous faire part de sa plus vive inquiétude quant à la réduction de 3 millions d'euros du budget consacré à la prévention spécialisée en 2025, soit une diminution de 25 % du financement alloué à cette mission essentielle pour nos territoires.

La prévention spécialisée joue un rôle fondamental dans l'accompagnement des jeunes en difficulté et de leurs familles. En intervenant au plus près des réalités de nos territoires, les éducateurs spécialisés favorisent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en rupture, préviennent les risques de marginalisation, les placements vers l'aide sociale à l'enfance et contribuent activement à la cohésion sociale.

Cette réduction budgétaire met en péril l'action des associations qui œuvrent quotidiennement auprès des jeunes les plus vulnérables. Elle va sans nul doute entraîner une diminution des moyens humains et matériels indispensables à l'accomplissement de cette mission, compromettant ainsi le suivi et l'accompagnement des jeunes en situation de précarité. En conséquence, cette décision va générer une aggravation des inégalités et une montée des tensions sociales.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que les associations sont déjà confrontées à des difficultés financières croissantes, accentuées par la hausse des coûts et la diminution des financements publics. Elles peinent à maintenir leurs actions et à répondre aux besoins grandissants des populations en détresse. Dans ce contexte, les soutenir est plus que jamais essentiel pour garantir la continuité de leurs missions et éviter un affaiblissement du tissu associatif qui constitue un maillon indispensable de la solidarité locale.



Nous sommes conscients des contraintes budgétaires auxquelles le Département doit faire face. Cependant, il nous semble crucial de préserver le financement de la prévention spécialisée, qui représente un investissement essentiel pour l'avenir de la jeunesse, la conduite des transitions et la stabilité de notre société.

Nous vous invitons à reprendre le dialogue avec les responsables des associations de prévention afin de trouver les chemins qui permettront d'éviter la rupture de l'action de la prévention spécialisée auprès des jeunes nordistes.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération respectueuse.

Thierry COULOMB

Président du Mouvement associatif des Hauts-de-France

Le **Mouvement associatif Hauts-de-France** regroupe une diversité de réseaux associatifs engagés sur de nombreux champs sur l'ensemble du territoire régional.

Son rôle est de promouvoir le développement d'une force associative utile et créative, d'accompagner la structuration des associations et d'être le porte-voix des 100 000 associations de la région Hauts-de-France.

Le réseau du Mouvement associatif Hauts-de-France :

Les représentants des secteurs associatifs



Les représentants territoriaux

